

Les ascenseurs au coeur de la fronde des bailleurs

Soumis par Administrator

01-02-2008

Dernière mise à jour : 01-02-2008

Les bailleurs sociaux ont actionné le bon bouton. Après avoir attiré l'attention hier matin sur le mauvais état du parc d'ascenseurs dans la région parisienne, l'Opac de Paris et quatre autres bailleurs ont suscité une multitude de réactions. (article du 20^e du 01/02/2008)

A commencer par celle du gouvernement, qui a admis que la loi de 2003, obligeant la mise à niveau technique du parc d'ascenseurs français d'ici à juillet 2008, « était trop contraignante ».

Selon le rapport des bailleurs sociaux, 400 cabines restent immobilisées de façon chronique sur les 8 000 que compte l'Ile-de-France.

Le ministère du Logement et de la Ville a donc décidé de repousser l'échéance de la loi Robien au 31 décembre 2010.

« Les entreprises sont peu nombreuses dans le secteur, il y a donc une forte pression sur elles et sur les particuliers car les tarifs pratiqués se sont envolés », a justifié le ministère.

La CFDT, qui confirme cette pénurie, a sans plus attendre demandé « de rapides embauches accompagnées de formation dans les sociétés de maintenance ». Selon le syndicat, un technicien peut parfois avoir jusqu'à 130 ascenseurs sous sa responsabilité et ne peut, par conséquent, garantir un haut niveau de sécurité. Dans le même temps, vingt et un maires de Seine-Saint-Denis ont fait savoir qu'ils avaient écrit en début de semaine à Christine Boutin, ministre du Logement, pour réclamer un audit du parc d'ascenseurs du département. Dans leur lettre, les élus signalent que les habitants craignent pour leur sécurité en raison des « pannes répétées, parfois depuis plusieurs années ».